



MANIFESTE DE LA REFONDATION DE L'ÉTAT-NATION (MARENA)

POUR UNE HAÏTI SOUVERAINE, PROSPÈRE, INCLUSIVE ET STABLE



SYNTHESE

Haïti, le 29 mars 2025

1 PREAMBULE

Haïti, berceau de la première révolution noire victorieuse du monde et symbole de liberté, traverse aujourd’hui l’une des crises les plus profondes de son histoire. Les défis auxquels le pays fait face sont majeurs : instabilité politique, insécurité généralisée, impunité, corruption, récession économique, pauvreté extrême, risques sismiques et dégradation environnementale. Une relecture de l’histoire d’Haïti, de l’indépendance en 1804 à nos jours, met en évidence un constat accablant : celui d’une succession de périodes de grande instabilité, d’épisodes de crise larvée entrecoupés par des régimes despotes relativement stables. Au cœur de ce système politique non démocratique, la crise, le coup d’État et les magnicides constituent les véritables mécanismes d’alternance politique, en lieu et place des élections.

Depuis plusieurs décennies, des convulsions sociales et politiques entraînent irrésistiblement le pays vers l’abîme et le chaos. Le désastre est tel que la plupart des partis politiques traditionnels et des organisations de la société civile s’accouplent avec les gangs lourdement armés pour accoucher, sous les bons soins chirurgicaux de la communauté internationale, d’un Conseil Présidentiel de Transition (CPT) composé de neuf (9) conseillers-présidents. Les scandales répétés au cours de cette intendance supplétive et hors du commun, montrent – s’il en était besoin – que le règne de la mort, de la souffrance et de la terreur (nécropolitique), le pouvoir des médiocres (médiocratie), le gouvernement des corrompus (kleptocratie) et des apatrides ont fini par reléguer au second plan l’humanisme, l’intelligence, le courage, la vertu et le patriotisme qui caractérisaient jadis l’âme haïtienne.

Les élites économiques et politiques haïtiennes, ainsi que la communauté internationale sont coresponsables de ce désastre. Cependant, faut-il le reconnaître, durant toute l’histoire nationale, des voix éclairées, honnêtes et patriotiques se sont élevées, mais ont systématiquement été ignorées ou étouffées.

2 ORIGINES DE LA CRISE

Le premier déterminant majeur de la crise structurelle affectant aujourd’hui Haïti est la malformation congénitale de l’État haïtien, une conséquence non recherchée de l’action des élites politiques coloniales, dont l’intention originelle n’était pas de fonder un pays, mais un protectorat. Cette malformation congénitale qui imprime au jeune État haïtien

ses principaux défauts (antinationalisme, faiblesse, despotisme, répression, corruption et prédatation) résulte de l'articulation de deux dynamiques, à l'interne, celle de la structure et de la lutte des classes sociales et raciales de la société coloniale ; et à l'externe, celle des rapports transnationaux de pouvoir à l'œuvre à travers l'expansionnisme européen et les rivalités entre les puissances occidentales de l'époque, la France, l'Espagne et l'Angleterre, pour la conquête et le partage du monde.

Le progrès national est donc dès le début compromis par les ravages, la fuite des capitaux, de la technologie et du savoir-faire au cours de la guerre d'indépendance, l'isolement du nouvel État, l'hostilité et le sabotage des grandes puissances colonialistes et esclavagistes de l'époque, sans oublier l'impréparation, les ambitions démesurées et les rivalités au sein des élites haïtiennes. Sur le plan politique, le régionalisme, le militarisme et l'autocratisme contribuent à l'émergence d'un système politique générateur de crises et de guerres civiles.

Une succession de crises économiques et financières, la dépréciation de la gourde résultant de l'inflation, la « rançon » de l'indépendance, les pressions et agressions des puissances occidentales (Allemagne, Angleterre, Espagne, France) réclamant des indemnités au profit de leurs ressortissants, la corruption généralisée, la contrebande, la collusion entre commerçants étrangers et hauts fonctionnaires pour piller le Trésor public, sans oublier les rivalités au sein de l'oligarchie militaire, ont concouru à l'appauvrissement de l'État postcolonial haïtien, à des révoltes récurrentes dans les zones rurales et chez les masses populaires urbaines, à des conflits entre diverses factions des élites nationales, et ultimement à la désintégration complète du double monopole de la contrainte physique et de la fiscalité qui conduira à l'occupation américaine de 1915.

En dépit de ses conséquences néfastes pour le pays, l'occupation américaine d'Haïti (1915-1934) a créé l'illusion d'un État moderne en Haïti, en lui permettant d'occuper, de contrôler et d'organiser son espace territorial, de disposer des ressources indispensables à son bon fonctionnement, au respect de ses obligations tant sur le plan interne qu'externe, à la réalisation de grands travaux publics. Mais ces progrès ne résisteront pas aux effets combinés de l'explosion démographique, des catastrophes naturelles, des mutations sociales et du processus de bidonvilisation et de ruralisation des grandes villes des années subséquentes. La monopolisation de tous les centres de décisions par la « bourgeoisie d'État » mulâtre, oisive, improductive, hédoniste et vénale ; le modèle dominant d'accumulation basé sur la captation de la rente (agricole, commerciale, monétaire, extractive) à travers la spéculation, le sabotage de la concurrence, la fabrique des monopoles commerciaux ; la poursuite des pratiques néopatrimoniales dont le

népotisme, la corruption, la personnalisation du pouvoir et la mainmise d'un petit groupe sur la machine étatique, précipiteront de nouveau la faillite de l'État.

Plus tard, la corruption généralisée, la contrebande et le trafic d'armes et de drogue au plus haut niveau de l'État post-duvalierien accélèrent le processus de décomposition de ses appareils répressifs et administratifs. L'État néocolonial haïtien est vite devenu un narco-État. Depuis l'année 2018, la situation de terreur, d'anarchie et de chaos s'accentue. L'assassinat du président Jovenel Moïse, le 7 juillet 2021, les massacres de masse répétitifs et les déplacements consécutifs de la population mettent en scène l'effondrement de l'État néocolonial aux ordres de l'Oncle Sam. La gestion de la crise actuelle par la communauté internationale et la décision de mettre en place la Mission multilatérale d'appui à la sécurité (MMAS) témoignent d'une nonchalance criminelle et coupable du crime de non-assistance à une population en très grand danger.

Après le mirage du développement, Haïti semble aujourd'hui pris dans les pièges de la démocratie et de l'État de droit : deux prétextes pour la mise en berne du drapeau de sa souveraineté et de son autodétermination. Le problème, c'est qu'en contrepartie, le droit d'ingérence des États-Unis et de la communauté internationale n'aura pas tenu ses promesses de sécurité, de stabilité politique, de prospérité économique et de progrès social. Il est plutôt contemporain de l'accélération de la nécropolitique et de l'amplification du pouvoir de la mafia au sommet de l'appareil étatique.

Face à l'effondrement de l'État néocolonial, à l'écroulement de l'économie, à la désarticulation de la société et à l'égarement des élites, un appel est lancé aux Haïtiennes et Haïtiens, tant de l'intérieur que de la diaspora, pour leur demander de s'indigner et de retrousser leurs manches afin de relever, collectivement, les défis du moment, à l'aide d'un nouveau mouvement social : le Mouvement Haïtien de Sauvetage National (MOHSANA).

3 UN APPEL GENERAL

Le MOHSANA est un appel général à la mobilisation collective pour transcender les différences de classe sociale, de couleur et de genre, de même que les clivages religieux, idéologiques et politiques qui ont jusqu'ici empêché les dignes héritières et héritiers de la geste de Vertières de se réunir, de se parler, de s'associer et d'agir ensemble contre l'insécurité, l'impunité, la corruption, l'injustice, l'exclusion sociale et la dégradation de l'environnement physique du pays. Il cristallise l'association des « plus capables » et du « plus grand nombre », dans un coude-à-coude fraternel, afin d'assumer et d'affirmer leur

haïtianité envers et contre tous ceux qui croient pouvoir les porter à en avoir honte. Il est un acte de foi dans le projet originel de faire d'Haïti une terre de liberté, d'opportunité, de solidarité, de justice et de bonheur pour chaque Haïtienne et chaque Haïtien de l'intérieur et de la diaspora.

Le MOHSANA en appelle à la collectivité, à l'homme, à la femme et à la jeunesse haïtienne pour l'émergence du nouvel État-nation. Il ne vise cependant pas la prise du pouvoir. Il aspire de préférence à influencer les organisations de la société civile et à orienter les politiques publiques pour l'avènement d'une nouvelle Haïti. Il propose une feuille de route assortie de solutions concrètes pour un sauvetage national fondé sur la prospérité, la souveraineté, la solidarité, l'État de droit, la bonne gouvernance et la participation citoyenne.

4 JALONS POUR LE SAUVETAGE NATIONAL.

Le MOHSANA propose une feuille de route axée sur sept axes de réformes :

1. Rétablissement de la Sécurité et de l'Autorité de l'État : doter l'État d'un appareil répressif autonome, agile et efficace, capable de garantir son double monopole de la violence physique et de la fiscalité. Lancer une série d'opérations appuyées ou non par un partenariat international, en vue de démanteler tous les gangs armés, sans exception, de protéger les vies et les biens, de stopper les trafics d'armes, de munitions et de drogue, de démilitariser les quartiers, de nettoyer les villes, de rouvrir les voies de transport et les infrastructures sanitaires, etc. Élaborer une nouvelle doctrine de la sécurité comme bien commun coproduit par une diversité d'acteurs, incluant les forces de sécurité intérieure et de défense, la société civile, la population, etc. Bâtir des communautés sécuritaires en mettant en place des mesures de protection (police communautaire, famille saine et soutien aux familles, quartier inclusif, environnement scolaire sain, protection sociale, protection numérique), et en réduisant les facteurs de risque de délinquance (défavorisation matérielle et sociale, besoins impérieux de logement, fortes inégalités, mauvais aménagement urbain, présence de gangs, exposition ou accès à la drogue et aux armes, etc.). Mettre en place un système d'aide, d'indemnisation et de prise en charge des victimes de la violence armée.
2. Renouvellement de la gouvernance Politique : mettre en place une gouvernance de transition basée sur la compétence et les plus hautes valeurs éthiques (intégrité, loyauté envers la république, justice, respect des droits et de la dignité de la personne),

avec un mandat limité pour restaurer l'ordre public, épurer l'espace politique et jeter les bases de la refondation de l'État-nation. Renforcer les dispositifs de reddition de compte et les mécanismes de contrôle. Réaliser des audits des finances publiques. Créer une cour spéciale anti-corruption afin d'entamer des poursuites et prendre des sanctions sévères contre ceux et celles qui ont pillé le trésor public et les caisses de l'aide publique au développement, y compris la confiscation des biens mal acquis. Promouvoir un nouveau leadership haïtien fort basé sur les compétences, l'intégrité, l'engagement dans la recherche du bien commun en Haïti et la défense de l'intérêt national.

3. Renforcement des Institutions Nationales : reconstruire et moderniser l'administration publique, lutter contre la corruption et l'impunité, et affranchir l'État de sa dépendance par rapport à l'aide externe. Dépolitisier, moderniser et professionnaliser la Police Nationale d'Haïti (PNH) pour qu'elle puisse assurer la sécurité intérieure. Renforcer les capacités organisationnelles et opérationnelles des FADH comme force de défense nationale, sous contrôle d'un pouvoir civil issu d'élections démocratiques, pour protéger les frontières et les ressources du pays contre toutes sortes de menaces physiques, technologiques, numériques, bactériologiques... Mettre en place le Conseil National de Sécurité et de Défense (CNSD) pour redéfinir la politique de l'État et les stratégies nationales en ce qui a trait à la recherche, la collecte, le traitement, l'analyse, la gestion et la diffusion de l'information stratégique et du renseignement. Mettre en place l'Agence Nationale d'Intelligence (ANI). Renforcer les capacités des tribunaux ; créer de nouveaux parquets et tribunaux spécialisés pour les affaires liées au crime organisé, à la corruption et au blanchiment des capitaux ; promouvoir l'indépendance des juges et accélérer les procédures judiciaires pour lutter contre l'impunité et la détention préventive prolongée. Réformer l'institution pénitentiaire à l'aide d'un nouveau cadre juridique, administratif et financier. Renforcer les organisations de la société civile, soutenir les organismes communautaires œuvrant comme filet social complémentaire, et renforcer les collectivités locales pour favoriser le développement local et communautaire.
4. Renforcement de l'État de droit : finaliser la révision de la Constitution pour renforcer la séparation des pouvoirs, garantir l'indépendance de la justice et instaurer des mécanismes de contrôle des mandats politiques. Finaliser la modernisation du Code pénal et du Code de procédure pénale ; adopter un décret-loi sur l'administration pénitentiaire pour revoir l'organisation du secteur, son financement, son cadre juridique et réglementaire, son administration, ses finalités ; adopter un décret-loi sur l'indépendance de la magistrature afin de garantir l'autonomie des juges et des

commissaires du gouvernement en protégeant leur nomination, leur carrière et leurs décisions contre toute influence politique ; adopter une Loi Anti-Corruption Globale définissant un cadre juridique complet pour prévenir, enquêter et sanctionner les actes de corruption dans les secteurs public et privé. Renforcer les institutions anti-corruption indépendantes, dotées de pouvoirs d'enquête, de poursuite et de sanction ; mettre en place des tribunaux spéciaux (tribunaux anti-corruption, antigangs et tribunaux pour crimes économiques et financiers) ; etc. Créer une Unité Spéciale Anti-Impunité composée de juges, procureurs et enquêteurs spécialisés, soutenus par des experts internationaux, de préférence d'origine haïtienne. Mettre en place des programmes de formation basés sur les meilleures pratiques internationales en matière de lutte contre l'impunité. Utiliser des technologies permettant d'éviter la corruption, d'améliorer le suivi des dossiers et de réduire les délais de traitement. Lutter contre la détention arbitraire et abusive et sanctionner les agents de l'État qui en sont responsables. Lutter contre le trafic de drogue, d'armes et de munition à l'aide d'une approche intégrée qui combine les efforts de répression, de prévention et de coopération internationale. Renforcer les lois sur l'acquisition, la possession et le port d'armes à feu pour réguler le secteur et limiter les détournements vers le marché illicite.

5. Réaffirmation de notre autodétermination et construction de l'unité nationale : mettre fin aux ingérences étrangères, redéfinir les relations avec les partenaires étrangers sur la base du respect mutuel et de la non-ingérence. Mettre en place une diplomatie proactive à l'aide d'un plan d'actions qui relocalise et renforce les ambassades et les consulats d'Haïti à l'étranger, et ce afin de mieux défendre les intérêts du pays et de redorer son image. Fermer la plupart des consulats honoraires susceptibles de représenter un risque pour la sécurité nationale. Imposer une obligation d'alignement, de transparence et de résultats tangibles aux opérateurs de l'aide internationale, qu'elle soit d'ordre humanitaire, technique ou financier. Mettre en place des mécanismes de contrôle de l'action des ONG et de leur conformité aux documents cadres de la coopération internationale en Haïti. Investir dans la souveraineté alimentaire du pays en promouvant des chaînes de valeur de l'agro-industrie locale. Développer une stratégie nationale de souveraineté numérique pour contrôler la production, la validité et la sécurité des données nationales (démographiques, économiques, policières, judiciaires, environnementales...). Mettre en place un système national de protection de la cybersécurité. Organiser une grande conférence nationale pour définir ensemble un nouveau contrat social. Promouvoir la justice transitionnelle et mettre en place une commission vérité et réconciliation pour traiter les injustices passées et actuelles. Galvaniser l'engagement de la diaspora haïtienne dans ce projet de sauvetage national. Valoriser et protéger l'identité

haïtienne. Valoriser la culture et les œuvres haïtiennes. Valoriser le patrimoine matériel et immatériel d'Haïti. Intégration de l'histoire, de la culture et des valeurs haïtiennes dans les programmes scolaires pour renforcer l'identité nationale. Mettre en place de mesures visant à prévenir ou à répondre aux violences sexuelles, au harcèlement et à la discrimination contre les femmes et les filles. Mener une campagne de lutte contre les stéréotypes sexuels et sexistes. Promouvoir l'égalité en emploi et mettre en place de mesures facilitant la conciliation travail-famille ciblant prioritairement les familles monoparentales. Respecter le quota minimal de 30% de femmes dans les lieux décisionnels et de leadership. Protéger les populations déplacées internes et les personnes refoulées de l'étranger contre tout mauvais traitement physique, psychologique et discriminatoire et respect de leur droit de vivre dans la dignité. Mettre en œuvre un programme fournissant des services d'accueil et de soutien aux déplacés internes et aux personnes refoulées de l'étranger. Parmi ces services, prioriser les efforts visant la réunification familiale, la distribution de secours, l'approvisionnement en eau, les programmes d'hygiène et de soins de santé, etc. Fournir des documents d'identité aux personnes déplacées internes qui les ont perdus. Respecter leurs droits de propriété.

6. Mobilisation et formation de la jeunesse haïtienne : mobiliser la jeunesse haïtienne à l'aide de programmes de formation, de création et d'entrepreneuriat dans les secteurs névralgiques de la vie nationale : le recensement et l'identification de la population, le recensement cadastral, l'innovation technologique, la cybersécurité et l'intelligence artificielle, la promotion de la culture haïtienne, l'agro-industrie, etc. Investir dans l'éducation de qualité pour tous. Développer des écoles de métiers pour répondre aux besoins du marché de l'emploi et valoriser les formations professionnelles. Réformer les programmes scolaires en y intégrant des matières pratiques comme l'agriculture, l'informatique, la cuisine, etc. Valoriser le créole et le bilinguisme efficace. Investir dans le renforcement et l'application des compétences de la jeunesse haïtienne en matière technologique, notamment dans le secteur informatique, numérique, robotique et de l'intelligence artificielle.
7. Production résiliente et partage de la richesse : rompre avec les pratiques de l'économie de rente, relancer la production locale, encourager les investissements locaux et de la diaspora, soutenir l'entrepreneuriat, diversifier l'économie et assainir les finances publiques. Investir dans l'agriculture, l'industrie manufacturière et l'artisanat pour relancer la production nationale et réduire la dépendance aux importations. Moderniser les équipements agricoles, reboiser et lutter contre l'érosion pour une agriculture durable. Développer des chaînes de valeur dans chaque secteur productif. Mettre en place des fonds souverains pour financer des projets nationaux

stratégiques et soutenir la production nationale dans les secteurs clé tels que le secteur agricole, agroalimentaire et agro-industriel, l'industrie touristique, l'industrie minière, la télécommunication, la construction, etc. Repenser la politique des zones franches et revoir le zonage des zones franches industrielles, commerciales, technologiques et de services. Mettre en place des incitations fiscales pour les Haïtiens vivant à l'étranger qui décident d'investir en Haïti. Faciliter le crédit pour les petites et moyennes entreprises. Alléger le fardeau fiscal pour les startups. Accompagner la jeunesse haïtienne dans ses initiatives entrepreneuriales. Renforcer les infrastructures nationales en reconstruisant des routes, en donnant accès à l'électricité basée sur des énergies renouvelables (solaire, hydroélectrique). Procéder à une grande réforme fiscale basée sur l'assainissement des finances publiques, l'élargissement de l'assiette fiscale, la lutte contre l'évasion fiscale et l'utilisation transparente des ressources publiques. Contrôler et diminuer l'inflation. Renforcer la monnaie nationale et réduire la dépendance du pays vis-à-vis du dollar américain pour les transactions locales. Adopter et faire respecter des lois strictes régulant l'exploitation minière, forestière et hydrique, en veillant à ce que les bénéfices profitent principalement à la population haïtienne. Investir dans des projets d'énergie solaire, éolienne, et hydroélectrique pour réduire la dépendance au charbon de bois. Mener des campagnes nationales de reforestation massive et de gestion des déchets pour préserver les écosystèmes, avec la participation des communautés locales. Mettre en place des systèmes efficaces de collecte et de recyclage des déchets. Sensibiliser la population aux enjeux environnementaux.

5 CONCLUSION

Le sauvetage d'Haïti ne viendra ni de l'étranger ni d'un miracle, mais d'un engagement collectif des citoyennes et des citoyens et d'une volonté politique ferme des élites haïtiennes.

Ce manifeste est un appel à l'action afin de reconstruire un État-nation pour une Haïti libre, prospère, indépendante et fière de son héritage. Il appartient donc à tous les Haïtiens de l'intérieur comme de la diaspora, les femmes, les jeunes, les intellectuels, les paysans, les ouvriers, les chauffeurs de taxis, la classe moyenne, les leaders communautaires, les patriotes, de se l'approprier et de contribuer, à leur mesure, à sa réalisation. Aujourd'hui, l'heure est venue pour les enfants d'Haïti d'unir leurs forces pour construire un pays stable, prospère, juste et digne des aspirations de leurs ancêtres. L'heure est venue de conscientiser et mobiliser autour d'un nouveau projet de société un

peuple qui n'entend nullement transiger sur les principes de liberté, d'égalité et de solidarité. Le temps est venu d'écrire une nouvelle page de l'histoire d'Haïti, une qui célèbre avec le monde l'inconditionnel refus d'une population de céder à la terreur, à l'impunité, à l'injustice, à l'exploitation et à la démesure d'un ordre global de domination dont les gangs sont un dispositif de contrôle.

Le peuple haïtien n'attend que vous pour renouer avec le génie fondateur de sa révolution et écrire un nouveau chapitre de son histoire, avec les lettres de dignité, de prospérité, d'équité, de solidarité et d'espérance. Qu'attendez-vous ?

